



FNC

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE L'ÉQUITATIONFRANCE
GALOP

GROUPEMENT HIPPIQUE NATIONAL



Brève BEE >> 8

CHARTRE BIEN-ÊTRE ÉQUIN

«L'ENGAGEMENT DE TOUTE LA FILIÈRE CHEVAL»

Remise officielle de la Charte nationale pour le Bien-Être Équin et de son manuel technique à la Direction Générale de l'Alimentation

Lancés en 2015, les travaux de la Charte nationale pour le Bien-Être Équin viennent de franchir une nouvelle étape importante dans leur avancée.

Mercredi 11 avril 2018, Christiane Lambert, Présidente de la FNSEA, après un plaidoyer très enthousiaste en faveur de l'engagement collectif de la filière équine autour du bien-être animal, a remis à Patrick Dehaumont, Directeur général de la DGAL, la Charte nationale pour le Bien-Être Équin et son manuel pédagogique, afin de recueillir l'avis de l'ANSES. Cette étape est en effet indispensable pour obtenir leur reconnaissance officielle et les rendre opposables en cas de contrôles.

Jean Yves Gauchot, Vice-Président de l'AVEF, Déborah Bardou, responsable BEA à la FFE, Pascal Vivien, responsable BEA à la FNC, Jean Pierre Colombu, Vice-Président de France Galop, Philippe Audigé, Président du GHN et Dominique de Bellaigue, Président du Trot, ont rappelé à cette occasion l'importance de faire savoir le savoir-faire des professionnels qui vivent au quotidien avec leurs équidés. Ils

ont insisté sur l'utilité de s'inscrire dans une logique «cheval-centré».

M. Dehaumont a, quant à lui, souligné la qualité des travaux. Il a apprécié la méthode scientifique utilisée pour mener l'analyse des risques et la mise en œuvre d'indicateurs de bien-être objectifs, basés à la fois sur les résultats de la recherche et l'expérience des professionnels. Ce sont d'ailleurs la prise en compte des préconisations de l'Efsa et des 12 principes de l'OIE dans les travaux qui l'ont convaincu de privilégier cette démarche proactive et incitative.

Les membres du comité de pilotage et du comité technique, chaleureusement remerciés par Marianne Dutoit, Présidente de la FNC, pour le travail accompli, peuvent désormais se consacrer à l'accompagnement des professionnels et au déploiement de la Charte dans les territoires. Le manuel pédagogique associé est l'élément central pour réussir cette étape : il permet en effet aux professionnels de se situer dans leurs pratiques et de s'impliquer formellement dans une démarche de progrès visant à mettre en œuvre les 8 mesures de bien-être appropriées pour les équidés, recommandées dans la Charte. Ce manuel est élaboré de manière à faciliter l'appropriation par les professionnels de la démarche et à proposer des solutions très concrètes : auto-diagnostic, indicateurs cheval-centré, points de vigilance, réponses concrètes à des atteintes, rappels de biologie et de zootechnie. Il est complété par des outils



©FNSEA

numériques : application pour se situer sur ses pratiques en matière de bien-être équin et réalité augmentée. Cette dernière va venir enrichir le manuel pédagogique adossé à la Charte : en lien avec certains points développés dans le manuel, des bilans animés, des vidéos, des documents spécifiques pourront être accessibles via smartphones et tablettes, complétant de manière pragmatique le contenu du texte ou de ses illustrations.

Le manuel pédagogique a également bénéficié d'une relecture d'associations de protection des animaux et de scientifiques reconnus spécialistes du bien-être animal.

Information, sensibilisation, conseil, formation, accompagnement individualisé ou collectif, communication, sont ainsi les nouvelles priorités du comité de pilotage de la Charte.



Avec l'appui



conception, rédaction & copyright : A Renard